



**LE COMITE DE COORDINATION INTERMINISTERIEL
INFLUENZA**

Problèmes avec la livraison des vaccins contre la grippe saisonniers chez les pharmaciens

Le Comité de coordination interministériel influenza a reçu quelques messages de pharmaciens éprouvant des difficultés d'approvisionnement des vaccins contre la grippe saisonnière. Ce retard est imputable au fait que les producteurs ont pris du retard dans la fabrication du vaccin et dès lors éprouvent des difficultés à satisfaire la demande actuelle.

La planification de la livraison des vaccins est la suivante :

Timing/firme	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
GSK	440 000 doses	280 000 doses	50 000 doses + 200 000 extra	210 000 doses
Solvay Pharma	426 000 doses	426 000 doses	426 000 doses	
Sanofi Pasteur			115 000 doses	
Total (par mois)	866 000 doses	706 000 doses	791 000 doses	210 000 doses

Le nombre total de vaccins antigrippaux saisonniers disponibles s'élève à 2 573 000 doses (soit 3000 unités de plus que l'an dernier)

Le Comité de coordination interministériel influenza a déjà été informé de cette problématique. Afin d'éviter que les personnes identifiées comme appartenant aux groupes cibles prioritaires en soient victimes, il a été demandé aux médecins de leur donner priorité en mentionnant sur la prescription « Vaccin Influenza » au lieu du nom de spécialité pour permettre au pharmacien de leur délivrer les vaccins disponibles.

Le Comité de coordination interministériel a organisé un entretien avec les secteurs concernés, c'est-à-dire : les pharmaciens, les producteurs et les distributeurs. Pour l'instant, il n'y a aucune d'indication qu'il aura un manque de vaccins contre la grippe saisonnière, les problèmes se situant uniquement au niveau la livraison.

Les groupes à risque pour la saison 2006 sont :

groupe 1:

- toute personne au-delà de 65 ans
- les personnes institutionnalisées
- tout patient à partir de l'âge de 6 mois avec une affection chronique sous-jacente, même stabilisée, d'origine pulmonaire, cardiaque, hépatique, rénale, métabolique ou des troubles immunitaires (naturels ou induits)
- les enfants de 6 mois à 18 ans sous thérapie à l'aspirine au long cours

groupe 2:

- le personnel du secteur de la santé en contact direct avec les personnes du groupe 1

groupe 3:

- les femmes enceintes qui seront au deuxième ou troisième trimestre de grossesse au moment de la vaccination

groupe 4:

- les personnes de 50 à 64 ans, même si elles ne sont pas identifiées comme à risque car il y a une chance sur trois qu'elles présentent au moins un facteur de complications : tout particulièrement les fumeurs, les buveurs excessifs et les obèses

groupe 5:

- les éleveurs professionnels de volailles et de porcs ainsi que les membres de leurs familles vivant sous le même toit et les personnes qui, du fait de leur profession, sont au contact de volailles ou de porcs vivants.

Plus d'information sur la grippe saisonnière, vous trouverez sur le site web www.influenza.be